



Convoqué au tribunal dans les dom pour revision de la pension pou

Par **gwennn**, le **09/12/2008** à **16:20**

bonjour a tous

mon pere paie une pension alimentaire, du moins elle est saisi sur son salaire, bon de ce cote je connais mes droits

le probleme etant que ma mere a reçu une convocation au tribunal de guyane, pour la pension alimentaire car mon pere ne veut plus la payer!

ma question etant : nous n avons pas l argent pour faire un voyage dans les dom pour une convocation, que doit on faire, car si on ne se presente pas elle va perdre ses droits a la pension alimentaire

je vous remercie de vos reponse!!

Par **jeetendra**, le **09/12/2008** à **16:29**

bonjour, faite vous représenter par un avocat sur place en Guyane, cordialement

Par **gwennn**, le **09/12/2008** à **16:32**

merci de votre reponse,
mais je ne connais personne la bas et puis comment en trouver un (bon) ??

la seule solution est de se faire représenter la bas ??

en meme temps mon pere ne s est jamais occupe de moi je ne l ai pas vu pendant 10ans,
donc la pension est le seul geste (forcé) qu il a envers moi !

je veux que celle qui nous represente sache tout ça et le demontre!

le soucis est que c'est le mois prochain!!